BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 382

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

441 509 197 RCS Lyon.
ALLYANE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 469984.00 EUR.
Adresse : 84, Quai Joseph Gillet, Espace 84, 69004 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : Allyane, société par actions simplifiée au capital de 469.984 euros, dont le siège social est situé Espace 84, 84 quai Joseph Gillet, 69004 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 441 509 197 Pour la société absorbée : Centre Expert du Mouvement, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé Espace 84, 84 quai Joseph Gillet, 69004 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 843 342 171 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 54.228 € passif : 177.274 € il ne sera pas procédé à la détermination d'un rapport d'échange entre les actions de la Société Absorbante et les actions de la Société Absorbée, et la Société Absorbante ne procédera à aucune augmentation de son capital social en rémunération des apports susvisés. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 24/03/2026 Le projet de fusion a été déposé au greffe de Lyon le 25/03/2026 pour la société absorbante et pour la société absorbée..